

13.10.2014 – 08:35 Uhr

Votations fédérales - La Société Suisse des Entrepreneurs rejette l'initiative Ecopop

Zurich (ots) -

La Société Suisse des Entrepreneurs recommande de rejeter l'initiative Ecopop. Il est absurde de limiter la croissance de la population à 0,2 pour cent par an, chiffre qui ne correspond nullement à la pratique, et de combiner cette limitation à une obligation pour la Suisse de contrôler la natalité dans le tiers-monde. Cela obligerait de nombreuses entreprises du secteur principal de la construction, avec son taux d'étrangers de 65 pour cent, à fermer.

Le 30 novembre, l'initiative «Halte à la surpopulation - Oui à la préservation durable des ressources naturelles» sera soumise au scrutin populaire. Celle-ci exige un plafonnement de la croissance de la population à 16'000 personnes par an. Si les auteurs de l'initiative mentionnent à présent d'autres chiffres dans la campagne qui précède le vote, ceux-ci ne sont pas crédibles. Ce contingent concerne de la même manière les travailleurs étrangers, les réfugiés et les Suisses de l'étranger. Au vu de sa radicalité, cette initiative menace l'existence de nombreuses entreprises tributaires de la main d'oeuvre qualifiée étrangère. Elle accroît les contraintes bureaucratiques des PME et rend une planification du personnel à long terme impossible. De plus, un oui à Ecopop rendrait une rupture définitive avec l'UE inévitable.

L'initiative Ecopop est également inquiétante, car elle veut fixer des priorités nocives dans l'aide au développement. Au lieu d'aider, comme auparavant, la population du tiers-monde en fonction de la situation avec des investissements dans l'infrastructure et des offres de formation, la Suisse verserait à l'avenir chaque année 200 millions de francs à l'Afrique pour un «contrôle volontaire des naissances». L'argent manquerait alors pour des projets plus importants.

Contact:

Werner Messmer
Président central de la SSE
Tél.: +41/79/445'77'89
E-Mail: werner.messmer@messmer.ch

Daniel Lehmann
Directeur de la SSE
Tél.: +41/79/129'11'52
E-Mail: dlehmann@baumeister.ch

Matthias Engel
porte-parole de la SSE
Tél.: +41/44/258'82'44
E-Mail: mengel@baumeister.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100762786> abgerufen werden.